EPIL

Lille, le 6 juillet 2016

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons les modalités d'inscriptions pour la restauration scolaire.

Nous vous demandons de tenir compte strictement des règles suivantes :

1) L'inscription au Self et/ou Cafétéria se fait **pour un trimestre complet**. Un changement de régime de restauration peut se faire, mais pour cela, une lettre des parents (adressée au minimum 15 jours avant la fin du trimestre) est exigée.
   - Pour le 2ème trimestre : le 15/11/16 dernier délai
   - Pour le 3ème trimestre : le 17/03/17 dernier délai

2) Nous fonctionnons au « forfait », ce qui veut dire que tous les repas seront facturés, même en cas d'absence. Seule, **une absence au-delà de 15 jours**, **sur présentation du certificat médical**, entraînera une régularisation de votre compte.
3) Chaque élève sera muni d'une carte à code barres.
4) Les pique-niques sont interdits à l'intérieur du lycée.
5) Pour les plus jeunes (3èmes, Secondes, CAP), l'expérience montre qu'être externe est souvent source de problèmes : retards, repas non pris au profit de jeux, cigarettes… Nous vous demandons d'être vigilants.
6) **Les élèves internes sur le site d'Ozanam sont obligatoirement demi-pensionnaires à l'année.**

Attention : Pour des questions de gestion et de surveillance, il est impossible d'être externe et demi pensionnaire dans la même semaine.

Ci-joint, le document d'inscription à rendre le jour de la rentrée au professeur principal

(Les élèves n'ayant pas rendu le document d'inscription seront considérés comme demi-pensionnaire)

Cordialement.

Didier GAMANT,
Directeur de site.

3ème Prépa Pro – CAP – Bacs Professionnels – BTS – Formation continue
82 rue des Meuniers 59000 LILLE ☎ 03.20.57.38.73 - Fax : 03.20.57.03.06
contact@lycee-epil.fr – www.groupe-oec.fr
Lycée privé sous contrat d'association avec l'Etat